

L'ASPECT ECONOMIQUE DE LA QUESTION DE LA TUBERCULOSE AU CANADA (1)

Par le Dr ARTHUR J. RICHER,
de Montreal.

Lorsque nous réalisons que la tuberculose est la cause de plus de 8,000 décès chaque année au Canada, et que, en plus, 40,000 personnes sont infectées annuellement par son bacille, l'on est forcé de considérer l'influence exercée par cet énorme désœuvrement sur la question financière du pays. Ceci veut dire que 48,000 personnes sont rendues invalides par une maladie préventive.

Une vie humaine à la période d'utilité industrielle vaut \$6,000, que l'on distribue de la manière suivante :

| | |
|---|----------|
| Pour le Gouvernement Fédéral.... . | \$1 000. |
| (Qui est le chiffre accepté universellement.) | |
| Pour le Gouvernement Provincial.... . | 500. |
| Pour le Gouvernement Municipal.... . | 500. |
| Pour la Communauté et Famille..... | 4 000. |

Ces calculs ont pour base la moyenne de production industrielle comme suit: A l'âge de 25 ans, (moyenne fatale pour la tuberculose), la probabilité de survie et d'utilité industrielle est de 20 ans, la moyenne de salaire (par année) est \$500, dont 5% va au trésor provincial et 5% au trésor municipal; ce qui représente, après vingt ans, \$500, payées au trésor provincial et \$500 au trésor municipal. Ces contributions, il faut bien le reconnaître, sont directes et indirectes, et, suivant la loi de "mutualité," la somme payée est supérieure à celle mentionnée ci-dessus.

Une vie humaine, à cette période d'utilité, selon les cours de justice, atteint sa plus haute valeur entre la 25e et 30e année et d'après Marshall Leighton, ne vaut pas moins de \$8,000. La moyenne est de \$6,000 et, selon mes calculs, se divise comme ci-haut.

(1) Présenté à l'assemblée annuelle de "l'Association canadienne pour la prévention de la tuberculose," tenue à Ottawa, le 15 avril 1903.